

# COMMENT CRÉER MON PASS DÉCHÈTERIE ?



1

## Accès au site [decozet.fr](https://decozet.fr)

Rendez-vous sur le site [decozet.fr](https://decozet.fr) à partir de votre smartphone, tablette ou ordinateur. Cliquez sur le lien en page d'accueil, vous serez redirigés vers la page de connexion du site Symetri.

Attention, avant de commencer votre démarche, assurez-vous d'être résidant d'une commune du territoire du Syndicat Mixte Decozet.

**OBTENIR MON  
PASS DÉCHÈTERIE!**

Pour créer votre **PASS DÉCHÈTERIE**, cliquez sur l'image ci-dessus.

[En savoir plus](#)

Inscription d'un usager sur l'ensemble du réseau des déchèteries de DECOSET

**Mes Coordonnées**

Civilité \* Madame

Nom \* Nom \*

Prénom \* Prénom \*

N° de voie \* N° de voie

Adresse \* Adresse \*

Compl. Adresse \* Compl. Adresse

CP \* CP

Ville \* Sélectionnez une ville

Téléphone \* Téléphone

E-mail \* E-mail

**Justificatifs**

Ajouter un fichier  
5 Mo max

Pas de compte usager [Déjà un compte usager](#)

E-mail compte usager \* E-mail

Mot de passe \* Mot de passe

Répéter le mot de passe \*

J'ai bien pris connaissance des [conditions d'accès](#) (pélicules autorisées, volumes, déchets interdits etc...)

Je ne suis pas un robot

**Valider**

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des adhésions d'usagers sur l'ensemble des déchèteries du territoire de DECOSET. Le traitement des données est assuré par le prestataire de services Symetri. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 (dite loi « Informatique et Libertés »), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service technique des déchèteries. Vous pouvez également vous opposer à l'utilisation des données qui vous concernent.

2

## Formulaire en ligne

Assurez-vous d'être sur la bonne page en vérifiant l'adresse du site (<https://saas.symetri.fr/DECOSET/deposyt/registrations/register-persons>).

Une fois sur la page formulaire, renseignez toutes les informations requises en remplissant, au minimum, les champs suivis d'un astérisque (\*).

Ajoutez ensuite un justificatif. Attention, il faut impérativement joindre un justificatif de domicile de moins de 3 mois : facture électricité, gaz, téléphone, internet, taxe d'habitation...

**Pensez à cocher la case «Je ne suis pas un robot» , avant de cliquer sur «Valider»**

**Valider**

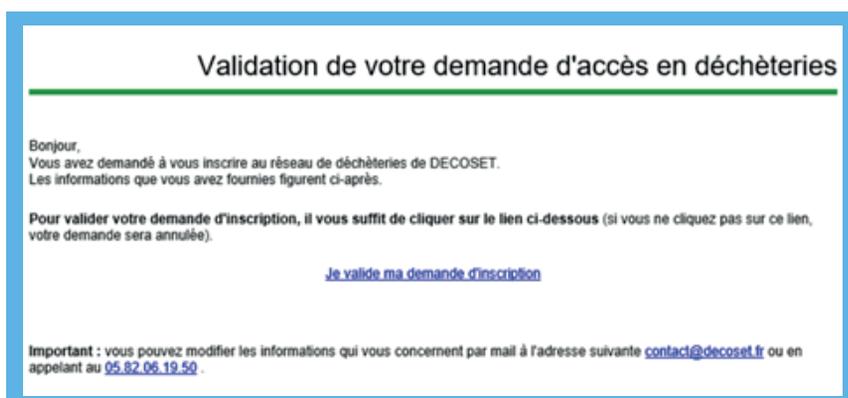
Je ne suis pas un robot

reCAPTCHA  
Confidentialité - Conditions

**3**

### **Validation e-mail et réception du pass temporaire**

Une fois le formulaire en ligne soumis, vous recevrez un e-mail de confirmation contenant un lien de validation, ainsi qu'un pass temporaire, vous permettant d'accéder à la déchèterie, en attendant votre pass définitif. Cliquez sur le lien pour confirmer votre demande d'inscription.



Votre pass temporaire est utilisable au moyen du QR Code présent dans le mail de confirmation. Ce PASS vous permettra d'accéder à la déchetterie sans délai, dans l'attente de la validation de votre demande par nos services.

**4**

### **Traitement de la demande**

Nos équipes procèdent ensuite à la vérification des informations fournies et du justificatif de domicile téléchargé. Les délais de traitement peuvent varier, mais nous nous efforcerons de traiter vos demandes dans les meilleurs délais.

**5**

### **Réception du PASS définitif**

Une fois la demande traitée et si les informations fournies sont conformes, vous recevrez un PASS définitif par e-mail. Ce PASS sera également disponible dans votre espace utilisateur en passant par le site [decoset.fr](https://decoset.usager.symetri.fr) ou directement à l'adresse suivante : <https://decoset.usager.symetri.fr/connexion>. Vous pourrez également y consulter les informations relatives à votre compte ainsi que l'historique de vos passages en déchèteries.

**6**

### **Utilisation du PASS**

Vous pourrez dès lors présenter votre PASS définitif pour accéder à l'ensemble des déchèteries du territoire de Decoset, soit depuis votre smartphone en affichant l'e-mail reçu, soit en présentant le PASS imprimé. L'agent d'accueil scannera le PASS numérique ou le PASS imprimé, pour vous permettre d'accéder au site.